Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 029-212901102-20260605-29_2026-DE

EPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANGOLEN N° 29-2026

Objet : choix de l'emplacement du futur quai bus

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LANGOLEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sophie BRONNEC, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 29 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

Présents : Mme Sophie BRONNEC, M Carl JOSEPH DIT PAGNY, Mme Martine LAUREAU, Mme Anne-Françoise ZIMMER-TEYSSEIRE, M Pierre SALAÜN, Mme Geneviève BELLON-LANNUZEL, Mme Chrystelle BARRÉ, M Yohann LE BRIS, M Maxime DA ROCHA, M Jean-René CORNIC, Mme Sylvie HEMON, M Hubert PÉTILLON et Mme Elise MONTOURCY formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M Loïc CASTREC qui donne pouvoir à Mme Anne-Françoise ZIMMER-TEYSSEIRE et M Pierre MOLLET qui donne pouvoir à Mme Sophie BRONNEC.

Secrétaire de séance : Mme Geneviève BELLON-LANNUZEL

M Carl JOSEPH DIT PAGNY, adjoint au maire présente les 2 projets proposés par QBO : les bus arriveront par la rue Amiral de la Grandière (rue du stade)

Projet 1 : le quai bus sera implanté sur la route départementale 50, en face de l'arrêt actuel
Projet 2 : le quai bus sera implanté sur la voie communale, en face de la mairie.

La Maire propose un vote à bulletin secret afin de sélectionner le projet le plus pertinent

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (13 voix pour le projet 2, 1 voix pour le projet 1 et 1 abstention) opte pour le projet 2

Pour extrait conforme,
La Maire,
BRONNEC Sophie



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Finistère
et publication ou notification du 16 juin 2026